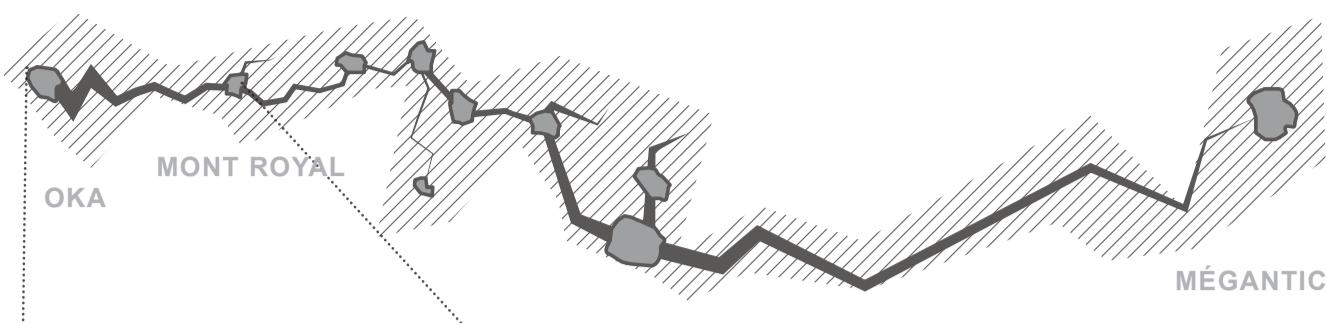


SAINT LAURENT LE FILON

TYPOLOGIES D'ESPACE

● // INTERVENTIONS CIBLÉES

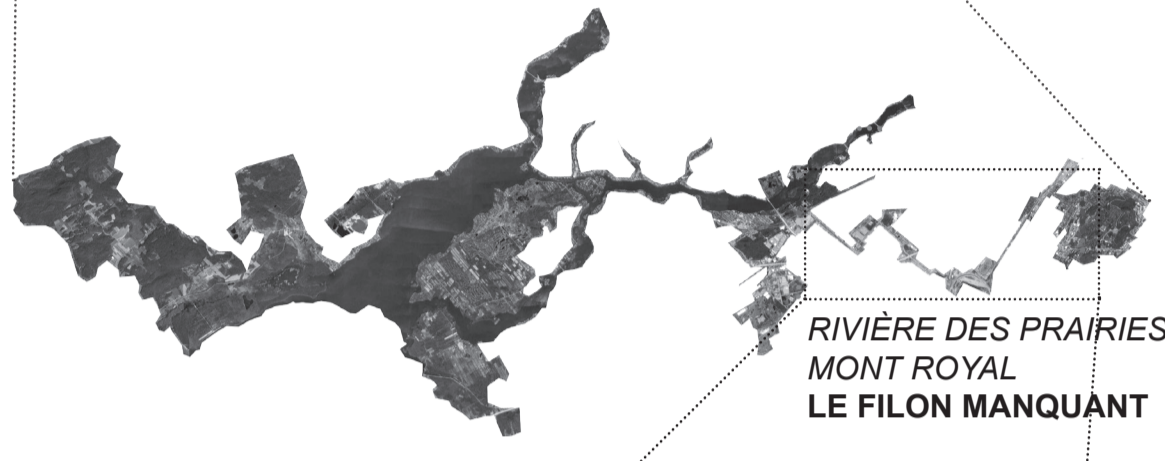


LES MONTÉRÉGIENNES

Le projet s'inscrit dans une volonté de créer un corridor de biodiversité de plus grande envergure reliant le parc d'Oka au mont Royal, et éventuellement l'ensemble des collines montérégiennes.

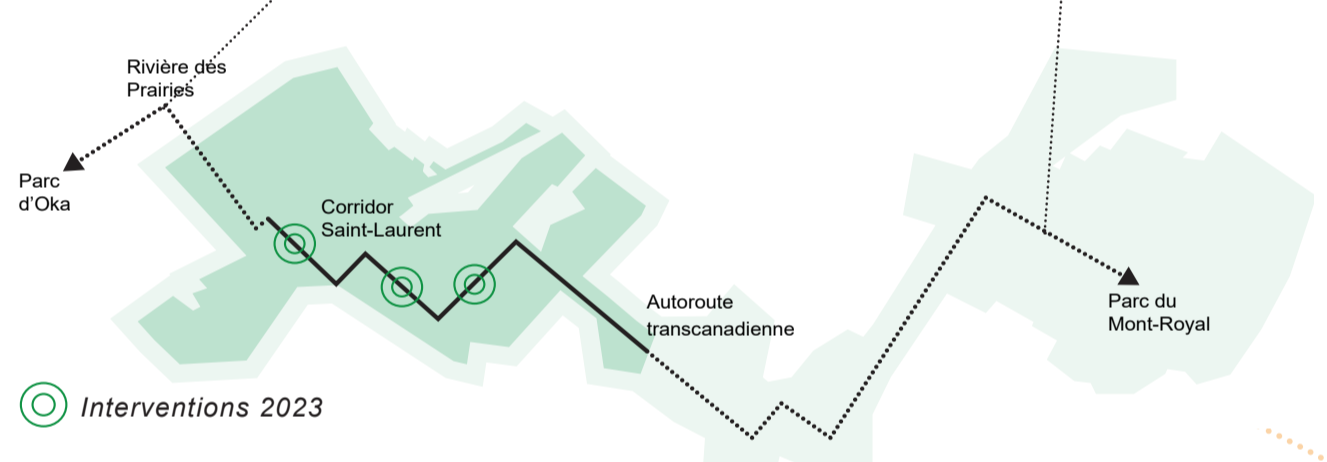
En observant un premier segment situé entre le parc d'Oka et le mont Royal, on remarque une grande fragmentation des habitats au sud de la rivière des Prairies, résultante de l'urbanisation plus intense. Le corridor de biodiversité de Saint-Laurent devient une opportunité de renforcer une première section de ce lien manquant, d'introduire un filon de vie à travers la ville.

CORRIDOR 01 OKA // MONTRÉAL

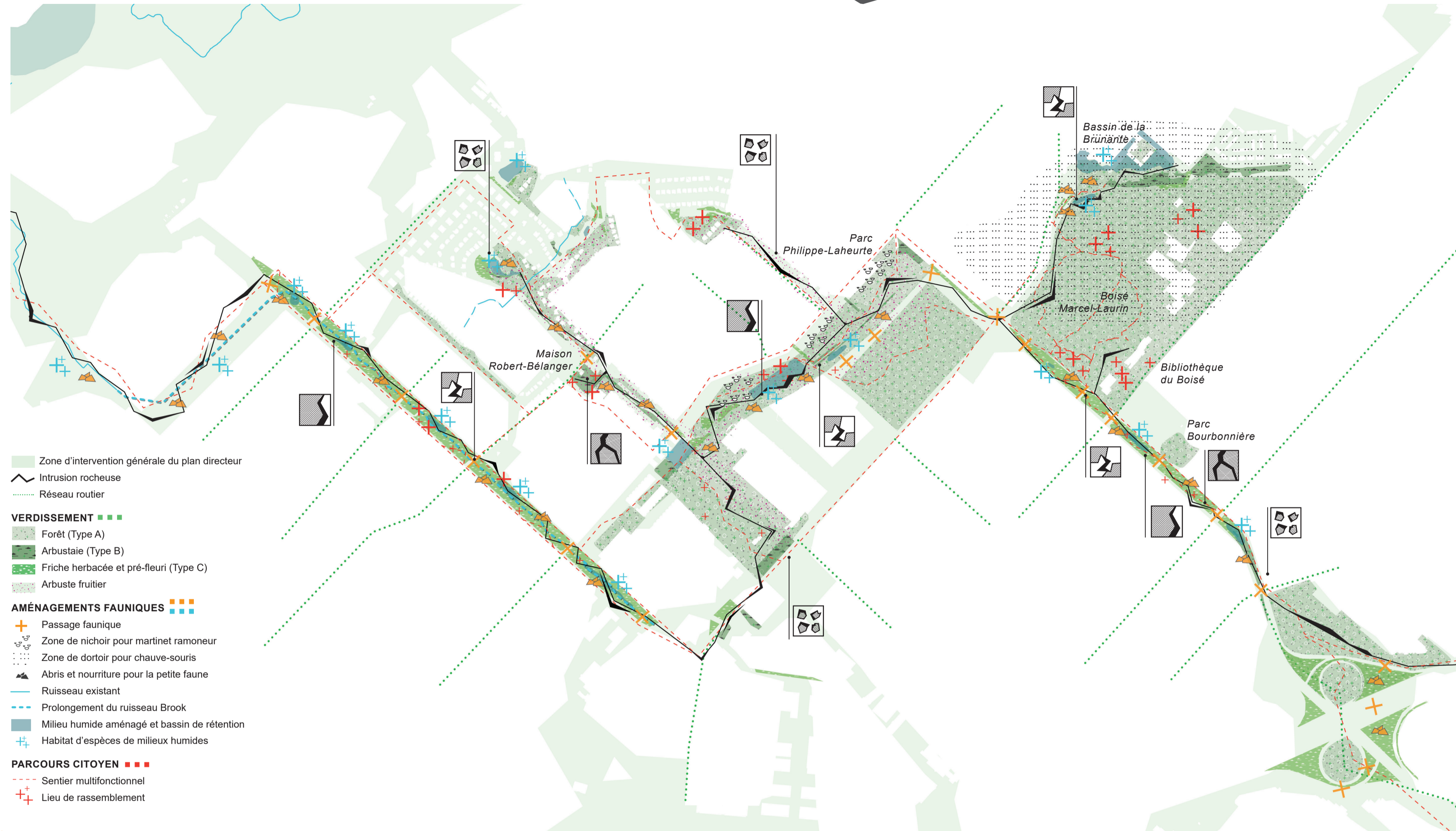


S'inspirant des formations montérégiennes, l'identité formelle du corridor s'exprime par des intrusions rocheuses. Divers mouvements topographiques du sol engendrent la création de monticules et de dépressions. Les intrusions se métamorphosent à travers l'espace et deviennent un élément de repère continu qui structure, organise et définit chaque section du corridor. Elles sont visibles à plusieurs échelles, que ce soit celle du petit animal, du piéton, de l'automobiliste ou encore à vol d'oiseau et même d'un avion.

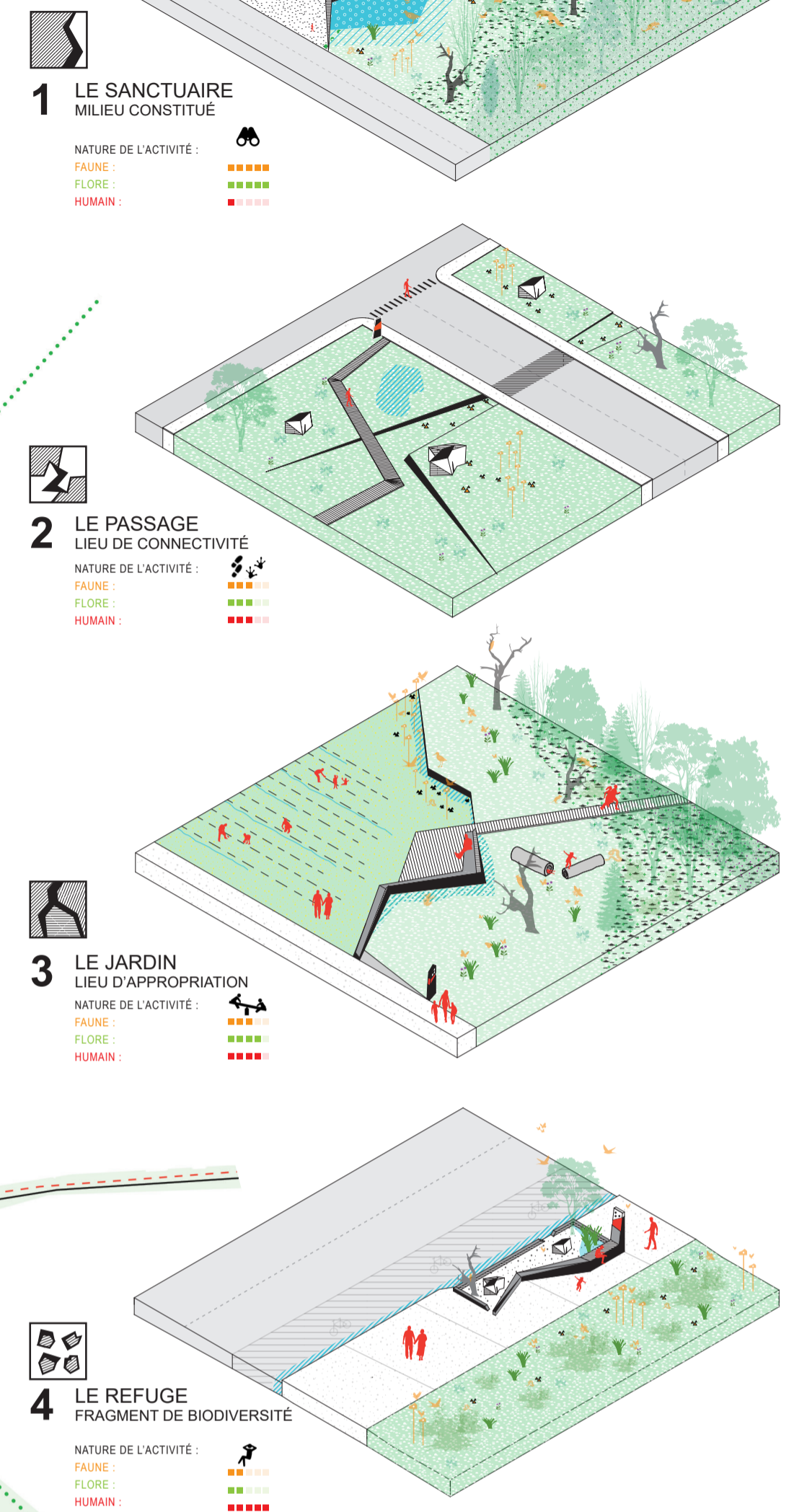
SAINT-LAURENT // PREMIER FILON



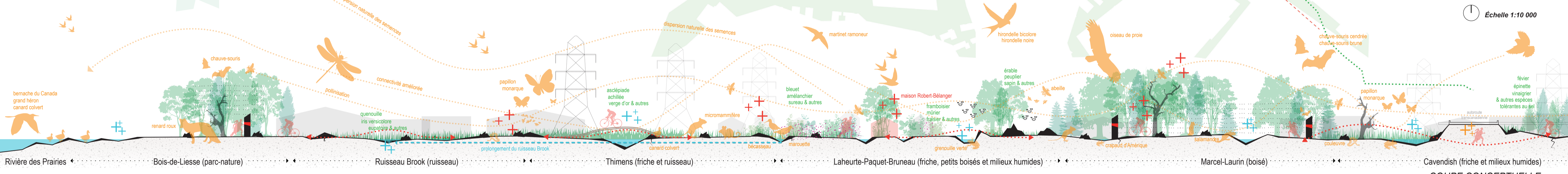
Interventions 2023



- Zone d'intervention générale du plan directeur
- Intrusion rocheuse
- Réseau routier
- VERDISSEMENT**
- Forêt (Type A)
- Arbustale (Type B)
- Friche herbacée et pré-fleuri (Type C)
- Arbuste fruitier
- AMÉNAGEMENTS FAUNIQUES**
- Passage faunique
- Zone de nidification pour martinet ramoneur
- Zone de dortoir pour chauve-souris
- Abris et nourriture pour la petite faune
- Ruisseau existant
- Prolongement du ruisseau Brook
- Milieu humide aménagé et bassin de rétention
- Habitat d'espèces de milieux humides
- PARCOURS CITOYEN**
- Sentier multifonctionnel
- Lieu de rassemblement



Echelle 1:10 000



COUPE CONCEPTUELLE

COUCHES VITALES DU FILON

La végétation, plantation d'espèces indigènes nécessaires à la restauration d'habitats fauniques et participant à la qualité de vie des citoyens;

L'eau, réintroduite à plusieurs échelles, notamment par le prolongement du ruisseau Brook ou par la création de milieux humides et de zones de rétention d'eau;

Les habitats fauniques, intrinsèquement liés à la présence de végétation et de milieux humides, mais aussi à la réintroduction d'abris, de dortoirs, de nichoirs, de passages et de stations d'alimentation adaptés aux besoins de chaque espèce ciblée par le programme;

L'expérience humaine, améliorée par un contact renouvelé avec la nature, la consolidation de lieux identitaires et la création de nouveaux parcours actifs.



TERRE-PLEIN CAVENDISH // PERSPECTIVE D'AMBIANCE

129MO